

Alerte au risque zéro

Poussé jusqu'à l'absurde, le principe de précaution peut nuire à la santé. Démonstration. PAR CHRISTIAN GOLLIER

LA DÉCISION de l'administration Bush rejetant les accords de Kyoto sur la limitation des émissions de gaz à effet de serre pose une fois de plus le problème de la gestion publique des risques : face à un risque mal défini, faut-il agir avant de savoir, comme le suggèrent les Européens et leur principe de précaution, ou savoir avant d'agir, comme le pense le président des Etats-Unis ? Attendre dix ans de plus avant d'agir nous éviterait de réduire nos émissions de gaz à effet de serre inutilement s'il s'avérait que les plus optimistes avaient raison. Dans le cas contraire, ce serait autant d'années perdues, et autant d'efforts en plus à fournir pour les générations futures.

Pour beaucoup, le principe de précaution est une philosophie du « catastrophisme éclairé », qui voudrait que l'on considère le scénario le plus alarmiste comme le plus probable. Si cette vision triomphait, nous entrerions dans un nouvel âge d'obscurantisme. Toute innovation a sa part d'incertitude, et il y aura toujours un « expert » pour présenter un scénario alarmiste. Pourtant, durant les deux derniers siècles, les progrès scientifiques ont porté la croissance économique, qui a été très forte et peu volatile. Imposer le principe de précaution, c'est sans doute réduire cette volatilité, mais c'est surtout tuer la poule aux œufs d'or : le risque zéro, forme extrême de ce principe, c'est la mort.

LA GESTION PUBLIQUE DES RISQUES doit viser le bien-être des individus exposés à ce risque. Or ceux-là ne considèrent pas que le pire est toujours sûr. Par exemple, en 1996, quand les scientifiques ont affirmé l'existence possible d'une forme humaine de la maladie de la vache folle, la consommation de bœuf a baissé de seulement 10 %. Sans doute a-t-on considéré que le

bénéfice de cette consommation excédait le coût du risque qu'elle induisait.

Les pouvoirs publics seraient bien inspirés de conduire le même type d'analyse « coût-bénéfice » sur la base de l'ensemble des connaissances scientifiques disponibles. Ce n'est

pourtant pas toujours le cas. Récemment, le gouvernement a choisi de mettre en œuvre un nouveau test de dépistage du sida pour la transfusion sanguine – et il a choisi la précaution extrême. Selon les experts, gagner une « année de vie » grâce à ce test coûte 60 millions de francs. En revanche, l'amélioration du dépistage du cancer du sein chez les femmes de plus de 50 ans coûterait environ 10 000 francs par année de vie gagnée. Transférer 60 millions de francs d'un poste du ministère de la Santé vers l'autre permettrait donc de gagner 6 000 années de vie : un scandale du sang contaminé à l'envers ! L'abus de précaution peut donc nuire à notre santé.

EXIGEONS DE L'ÉTAT une gestion transparente des risques fondée sur la comparaison des coûts et des bénéfices des actions de prévention. En particulier, demandons-lui de tenir compte de ce que coûte le temps de la réflexion. C'est sur ce principe qu'il nous faudra choisir notre futur énergétique, la réduction de nos émissions de dioxyde de carbone ou notre politique sanitaire, pour ne citer que ces exemples.



CHRISTIAN GOLLIER est chercheur à l'Institut d'économie industrielle de l'université de Toulouse. Un des membres de ce centre, parmi les plus réputés du monde, écrira une tribune une fois par mois dans *L'Expansion*.



PLANÈTE PRESSE

L'AMÉRIQUE MÈNE LE BAL DE LA CRÉATIVITÉ

Au hit-parade de la créativité, les Etats-Unis sont premiers, les Mexicains bons derniers et les Français dans le peloton de queue ! C'est



ce que montre le nouvel index de la créativité économique, qui, selon le magazine américain *Wired*, mesure le dynamisme d'un pays.

Elaboré par des chercheurs de l'université Harvard à partir de l'évaluation de dirigeants de 4 000 entreprises dans 59 pays, cet indicateur croise trois critères : l'environnement des start-up, la recherche-développement, la capacité des entreprises à adopter de nouvelles technologies. Les Etats-Unis se voient décerner des lauriers pour leur capacité à mobiliser des fonds et à prendre des risques, la Finlande (2^e) pour ses aides aux entrepreneurs, le Luxembourg (4^e) pour « sa faible régulation », Israël (6^e) pour son engagement en faveur de la recherche scientifique.

A l'autre bout du classement figurent les pays de l'Est et d'Amérique latine, le Japon, « handicapé par ses conglomérats », mais aussi l'Allemagne et la France. Symboles d'un « modèle européen stéréotypé », ces deux pays assurent une couverture sociale et des services aux salariés, mais « prélèvent de lourds impôts et régulent l'industrie. Les compétences et les ressources sont abondantes, mais les start-up pas appréciées. » **S.S.A.**

« WIRED », mai 2001